

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2026/2027

Année 2026-2027 Cycle 2 - ACU.

PHOTO

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE\* : \_\_\_\_\_  
VILLE : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_  
PAYS : \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_  
EMAIL : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_  
PROFESSION : \_\_\_\_\_ DIPLOMES/NIVEAU D'ETUDE : \_\_\_\_\_

\*ADRESSE DE FACTURATION: si différente, envoyer à [info@fletc.fr](mailto:info@fletc.fr)

Apprenant.e en situation de handicap : \_\_\_\_\_ OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

**Si première inscription** je règle **195 €** de frais d'inscription (**non remboursables** après délai de 7 jours de rétractation. *Le livre FLETC sera remis en cours, après encaissement des frais d'inscription et délai de rétractation.*)

par : Virement \_\_\_\_\_ Chèque n° : \_\_\_\_\_

Je suivrai la formation dans le centre de : \_\_\_\_\_ **TOULOUSE** \_\_\_\_\_ **LYON** \_\_\_\_\_ **LILLE**

Frais d'enseignement : **2 350 €** **2470-€ Cours d'ECH offerts**

Je redouble : **1 175 €**

Je demande une prise en charge à\* : \_\_\_\_\_ (nom de l'organisme ou de l'employeur)

Frais d'enseignement : **2 950 €** **3070-€ Cours d'ECH offerts**

\*ce bulletin ne vaut pas devis pour une demande de prise en charge. Sans convention signée, aucune prise en charge ne sera validée et aucune attestation de présence ne sera fournie. Date limite de dépôt de dossier : septembre 2026.

### Règlement des frais d'enseignements :

Comptant par : \_\_\_\_\_ **VIREMENT** \_\_\_\_\_ **CHEQUE** \_\_\_\_\_ **PRELEVEMENT\***

En 10 fois uniquement par : \_\_\_\_\_ **VIREMENT** \_\_\_\_\_ **PRELEVEMENT\* (15 septembre à 15 juin)**

\*Attention en cas d'incident de paiement, les frais réclamés à la FLETC par les organismes bancaires de **18€** seront à votre charge.

**Pièces à fournir :** **1 photo récente sous format numérique - photocopie de votre carte d'identité en cours de validité - copie de votre diplôme le plus élevé - RIB ou un RIP (dans le cas de demande de prélèvement, un mandat vous sera ensuite adressé) - Attestation PSC1.**

**\*\*ATTENTION seuls les dossiers complets seront recevables\*\***

A réception du règlement des frais d'inscription et vérification des prérequis, nous vous adresserons le règlement interne de la FLETC accompagné de votre contrat de formation à titre individuel, du calendrier et programme de l'année en cours.  
**Sans retour du contrat signé, ce bulletin d'inscription fait foi d'engagement après un délai de rétractation de 14 jours.**

Je déclare avoir pris connaissance de « l'attestation du stagiaire » en page 2 et j'en accepte les termes.

J'accepte de recevoir occasionnellement les dernières actualités FLETC par Newsletter Email.

J'ai connu la FLETC par : \_\_\_\_\_ Internet \_\_\_\_\_ Réseaux sociaux \_\_\_\_\_ Revue \_\_\_\_\_ Stagiaire \_\_\_\_\_ Autre \_\_\_\_\_

Je suis parrainé.e par : \_\_\_\_\_ (nom du parrain)

Fait le : \_\_\_\_\_ J'ai lu et j'approuve ce document (vaut pour signature)

Ce bulletin est à envoyer à [info@fletc.fr](mailto:info@fletc.fr)

## ATTESTATION DU STAGIAIRE

### CONDITIONS GENERALES RELATIVES A L'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation d'Energétique Traditionnelle Chinoise proposée par la FLETC, en ayant pris connaissance des éléments suivants :

- **Le cadre de la formation :**

La formation est proposée dans le cadre d'un établissement privé.

- **Le coût de la formation et les modalités de paiement :**

Ces éléments sont précisés dans le bulletin d'inscription.

- **Les conditions d'admission :**

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Aucune inscription ne sera prise en considération sans le paiement initial des frais d'inscription (non remboursables après délai de rétractation), ni, le cas échéant, sans le règlement total de l'année de formation précédente.

La FLETC se réserve le droit de refuser une inscription après examen du dossier. Dans ce cas, les frais d'inscription déjà réglés seront totalement remboursés. Ce refus ne peut, en aucun cas, donner lieu au paiement d'une indemnité. Les motifs d'un refus restent à l'entière discrétion de la FLETC.

- **Les cours d'Etude du Corps Humain (ECH) :**

Les cours d'ECH sont dispensés via l'interface e-learning et par le biais de visioconférences, tout au long des 5 années de formation. Cours non payants pour nos stagiaires.

Des références bibliographiques vous seront indiquées en temps utiles. Les manuels ne sont pas fournis par la FLETC.

- **Le cursus :**

L'attestation de fin de 1<sup>er</sup> Cycle (tronc commun) autorise le passage en 2<sup>ème</sup> Cycle (branches professionnelles). Après le 1<sup>er</sup> cycle, s'ouvrent toutes les branches professionnelles : Acupuncture énergétique, Pharmacopée traditionnelle chinoise (après Acupuncture), Tuina, et Qi Gong libre.

Il est possible de participer à des **stages en Asie** facultatifs (Chine, Corée) : le coût du voyage, l'hébergement et la formation sur place sont à la charge du stagiaire.

- **La législation :**

**Compte tenu de la législation actuelle, aucune école (française ou chinoise) n'a la possibilité de délivrer des certificats ou diplômes ayant une valeur légale en France.** Cependant depuis le 29 mai 1997, le Parlement Européen a adopté le rapport sur le *statut des médecines non-conventionnelles*, dont l'acupuncture. Les avancées dans ce domaine sont suivies par la C.F.M.T.C. et par la FLETC.

**Je m'engage à ne dispenser aucun traitement d'Energétique Traditionnelle Chinoise avant l'obtention de l'attestation de formation d'une branche professionnelle de 2<sup>ème</sup> Cycle.**